



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 novembre 2022

**Rapport de suivi de l'évaluation de la
contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD 2)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Maria Helena Semedo
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06570 52060
Courriel: DDG-Semedo@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- La Direction indique que de nets progrès ont été réalisés dans la direction suggérée par l'évaluation (voir les documents [PC 128/3](#) et [PC 129/3](#)), en particulier au moyen de stratégies et d'initiatives mises en place à l'échelle de l'Organisation, telles que la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025 (recommandation 3) et la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et le plan d'action y afférent (recommandation 9).
- Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO apporte des éléments de réponse à tous les problèmes importants mis au jour par l'équipe d'évaluation, notamment la nécessité d'une plus grande concordance avec les ODD (recommandations 5 et 14).

SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le contenu du présent document et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a accueilli avec satisfaction les informations communiquées dans le rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD 2);**
- **a estimé que le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO apportait des éléments de réponse à tous les problèmes de fond relevés par l'équipe d'évaluation.**

1. La Direction se réjouit d'avoir l'occasion de fournir des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues dans sa réponse à l'évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD 2) (voir le document [PC 129/3 Sup.1](#)).
2. Conformément à la politique de l'Organisation en matière d'évaluations, le présent rapport fait le point sur l'application des mesures mentionnées dans la réponse de la Direction. Il intègre la notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID), sur une échelle de six points, qui indique le niveau d'adoption et de mise en œuvre des recommandations, tel qu'il a été autoévalué par la Direction de la FAO.

État d'avancement global de la mise en œuvre des recommandations acceptées

3. La Direction a estimé que le rapport d'évaluation (voir les documents [PC 128/3](#) et [PC 129/3](#)) était bien rédigé, éclairant et constructif. Elle a souscrit en grande partie aux conclusions et recommandations présentées et a accepté l'ensemble des 15 recommandations.
4. Le degré de mise en œuvre a été jugé «bon» ou «passable» pour chacune des 15 recommandations, dans la mesure où la plupart d'entre elles s'inscrivent dans une démarche stratégique à moyen ou long terme, comme celles portant sur les capacités techniques de la FAO au siège et dans les bureaux décentralisés, la combinaison optimale de compétences nécessaires pour assurer la bonne exécution du Cadre stratégique, les partenariats ou encore le passage à un modèle d'exécution davantage axé sur des programmes.
5. Dans plusieurs domaines, des progrès notables ont été réalisés dans la direction suggérée par l'évaluation, en particulier au moyen de stratégies et d'initiatives mises en place à l'échelle de l'Organisation, telles que la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025 (recommandation 3) ou la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et le plan d'action y afférent (recommandation 9). Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO apporte des éléments de réponse à l'ensemble des problèmes importants mis au jour par l'équipe d'évaluation, notamment la nécessité d'une harmonisation plus étroite avec les objectifs de développement durable (ODD) (recommandations 5 et 14).
6. Des progrès considérables ont également été faits en ce qui concerne le développement d'outils techniques et de plateformes de données à l'appui de l'analyse de données, avec notamment la création de la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main ainsi que le projet en cours relatif à l'entrepôt de données statistiques de la FAO, qui permettra à cette dernière d'être mieux à même de participer aux analyses communes de pays des Nations Unies, à la formulation de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et à la fourniture d'un appui intégré aux gouvernements en matière d'élaboration de politiques (recommandations 4, 6 et 13).
7. Le tableau ci-dessous fournit des renseignements détaillés sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de toutes les mesures convenues.

Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD 2): tableau récapitulatif

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
<p>Recommandation 1. Les faibles capacités opérationnelles des bureaux de pays de la FAO représentent un handicap stratégique, et il faudra les renforcer dans une optique systémique à long terme. La réforme du système des Nations Unies réclame d'accroître le pouvoir de décision et l'autonomie financière des bureaux de pays de la FAO, et de leur prêter un appui considérable en matière d'analyse afin qu'ils puissent faire jeu égal avec les autres entités des Nations Unies au niveau national.</p>	<p>La nouvelle structure de l'Organisation, qui vient d'être approuvée, facilite la coordination horizontale entre les axes techniques et vise à canaliser l'assistance de la FAO de manière plus intégrée, notamment aux fins du renforcement des capacités opérationnelles et programmatiques de ses bureaux décentralisés.</p> <p>L'Initiative Main dans la main, en particulier, répond à la nécessité d'établir une approche intégrée à l'échelle de l'Organisation en fournissant des données et des analyses, une assistance technique et un appui aux politiques, ainsi qu'en développant fortement le recours aux partenariats grâce à un système d'appariement. Elle s'accompagne d'un programme d'investissement détaillé et de tableaux de bord visant à améliorer la transparence et la responsabilité et</p>	<p>Cadres supérieurs dans leurs responsabilités respectives et Bureau de la stratégie, du programme et du budget (OSP)</p>	<p>Un examen approfondi de la structure des bureaux régionaux, des bureaux sous-régionaux et des bureaux de pays a été réalisé de 2020 à 2022 dans le but d'améliorer la pertinence, la rapidité, l'efficacité, la qualité technique et l'efficacité du soutien qui est apporté aux Membres pour les aider à exécuter le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. La transformation des structures régionales et sous-régionales sera terminée à la fin de l'année 2022, avec à la clé un modèle plus intégré qui contribuera plus efficacement à l'amélioration des prestations réalisées au niveau des pays. La FAO a entrepris un examen du modèle d'activité de ses bureaux de pays, lequel sera achevé à l'issue de la restructuration des</p>	<p>5</p>	<p>En cours – les effets seront évalués une fois que les mesures indiquées auront été intégralement mises en œuvre. La conception et les plans font déjà apparaître un alignement sur la nouvelle structure du siège de l'Organisation, qui facilite la coordination horizontale entre les axes techniques et vise à canaliser l'assistance de la FAO de manière plus intégrée et à accroître l'appui fourni aux bureaux de pays.</p>

¹ Notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID): **1 - Nul**: aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre la recommandation; **2 - Faible**: les plans et mesures visant la mise en œuvre de la recommandation sont à une étape très préliminaire; **3 - Insuffisant**: la mise en œuvre de la recommandation est inégale et partielle; **4 - Passable**: la mise en œuvre de la recommandation a progressé, mais aucun élément ne permet encore d'attester des résultats par rapport à la cible prévue; **5 - Bon**: la recommandation a été pleinement mise en œuvre et certains éléments montrent son impact sur la cible prévue; **6 - Excellent**: des éléments solides montrent que la recommandation a eu un impact positif sur la cible prévue.

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
	<p>s'appuie sur des outils permettant de coordonner et de gérer un processus de développement complexe.</p> <p>La FAO est aussi déterminée à renforcer encore davantage sa participation au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et à faire en sorte que ses bureaux de pays interviennent de manière opportune et stratégique dans les activités renforcées de programmation au niveau des pays des Nations Unies en apportant des contributions utiles aux analyses communes de pays et aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, dont découlent désormais, comme il convient, les cadres de programmation par pays (CPP) de la FAO.</p> <p>La diffusion de données et d'analyses auprès des bureaux décentralisés a aussi beaucoup progressé, notamment grâce à la création de la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main et du nouveau Laboratoire de données.</p>		<p>bureaux régionaux et sous-régionaux.</p> <p>L'Organisation continue de jouer un rôle stratégique dans le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et accorde une grande importance à l'engagement et au travail en synergie au niveau des pays afin de mobiliser les capacités d'analyse tout en prévenant les risques de fragmentation.</p> <p>La FAO investit dans le renforcement des capacités à l'échelle des régions et des pays pour appuyer la réalisation des ODD au niveau national au moyen des bilans communs de pays (BCP) et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et pour prêter de manière efficace et en temps voulu un appui multisectoriel à ces processus. La contribution qu'elle apporte aux activités des équipes de pays, dans le cadre des efforts conjoints de mobilisation de ressources, des opérations communes ainsi que de la planification et de la programmation conjointes au sein</p>		<p>La FAO a enregistré plusieurs réussites qui montrent que le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement a des effets positifs au niveau national, ce qui se traduit par une collaboration plus étroite avec les coordonnateurs résidents et les autres organismes des Nations Unies, une plus grande visibilité pour la FAO et une plus large participation aux programmes communs des Nations Unies. La collaboration au sein du système des Nations Unies a renforcé le soutien apporté au niveau des pays, en favorisant une harmonisation des activités et des priorités</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>du système des Nations Unies, place la FAO parmi les plus importantes entités du système en termes de nombre de programmes conjoints et de fonds fiduciaires multidonateurs.</p> <p>La FAO a établi de nouveaux partenariats avec plusieurs organismes des Nations Unies, lesquels sont assortis de produits et de résultats concrets, qui sont alignés sur le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation.</p> <p>Un certain nombre d'outils d'analyse, comme l'outil de profil de pays, ont été mis en place pour que les fonctionnaires des bureaux décentralisés puissent avoir accès à un ensemble choisi de graphiques et de tableaux de données au niveau national en rapport avec différents domaines de la FAO, de sorte qu'ils disposent de capacités d'analyse plus solides pour promouvoir la prise en compte des informations relatives à l'alimentation et à l'agriculture.</p> <p>Dans le contexte de l'Initiative Main dans la main, par exemple, l'appui qui est fourni est assuré par des équipes spéciales interdisciplinaires</p>		<p>des différentes entités, ce qui a permis d'optimiser davantage les mécanismes de financement, de limiter les chevauchements d'activités entre les organismes des Nations Unies et d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes de pays.</p> <p>L'élaboration d'autres programmes et propositions de financement communs entre les organismes des Nations Unies dans le contexte des cadres de résultats et des priorités définis au niveau national permettra de pousser encore plus loin ces efforts.</p> <p>Les bureaux de pays de la FAO ont pris une part active dans la négociation et la formulation de 69 plans-</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>bien établies, lesquelles disposent d'une large palette de compétences qui leur permettent d'élaborer des programmes fondés sur des données factuelles, de définir les interventions à mener et de formuler des conseils spécialisés en matière d'investissement dans des domaines thématiques adaptés à la situation et aux priorités nationales.</p> <p>Par ailleurs, de vastes efforts de renforcement des capacités ont été déployés pour faciliter la prise en main des outils techniques et autres plateformes qui ont été récemment mis au point, notamment dans le domaine des données et de l'analyse. S'agissant de la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main, par exemple, plus d'une soixantaine de séances de formation ont été organisées à l'échelle mondiale pour permettre une meilleure compréhension et une utilisation plus large des données et des outils d'analyse. Les formations portaient sur le Système d'information géographique et sur le perfectionnement des approches territoriales en vue de gagner en efficacité en matière de ciblage,</p>		<p>cadres de coopération de 2019 à août 2022.</p> <p>Un nombre croissant de pays souhaitent participer aux programmes appuyés par la FAO et en tirer parti, comme c'est le cas pour l'Initiative Main dans la main (sur une période de deux ans, 53 pays ont demandé à bénéficier du soutien fourni dans le cadre de cette initiative).</p> <p>En 2022, la FAO a lancé un projet pilote qui avait pour but d'aider quatre pays à élaborer leurs examens nationaux volontaires en vue de l'édition 2022 du forum politique de haut niveau pour le développement durable.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			d'investissement et de hiérarchisation des interventions. Les séances de formation qui ont été dispensées l'ont été non seulement à la demande de bureaux de pays de la FAO, mais aussi, et c'est de plus en plus le cas, à la demande de services publics et d'experts techniques d'organismes nationaux.		
<p>Recommandation 2. La FAO doit réviser ses processus administratifs centralisés et ses procédures si elle entend mener à bien des programmes de développement à grande échelle, ou ne serait-ce qu'y prêter un appui, en maintenant un bon rapport coût-efficacité. Il faut également que l'Organisation renforce ses compétences opérationnelles, ses outils programmatiques et ses modalités de mise en œuvre afin de mobiliser des contributions volontaires plus stratégiques et plus programmatiques, de les dépenser judicieusement de sorte qu'elles contribuent à la réalisation de l'ODD 2 et de donner une certaine visibilité aux résultats obtenus. À ce</p>	<p>La nouvelle structure de l'Organisation, qui vient d'être approuvée, facilite la coordination horizontale entre les axes techniques et vise à mieux coordonner l'assistance de la FAO et à la canaliser de manière plus intégrée, notamment aux fins du renforcement des capacités opérationnelles et programmatiques de ses bureaux décentralisés.</p> <p>L'importance de la simplification des politiques, des procédures et des modalités opérationnelles est également prise en compte, l'objectif étant de créer un environnement favorable plus agile et de permettre des interventions et des prestations plus rapides. Les procédures d'approbation au titre du Programme de coopération technique (PCT), par exemple, ont déjà été allégées et facilitent la mise à disposition, sans délai, de fonds ayant un effet de catalyseur dans le contexte des actions menées aux</p>	<p>M^{me} Bechdol, Directrice générale adjointe (DDG)/Économiste en chef/M. Thomas (DDG)/Bureau des objectifs de développement durable (OSG)</p>	<p>Mise en œuvre progressive des ajustements structurels prévus aux niveaux régional et sous-régional – voir les renseignements détaillés fournis au titre de la recommandation 1.</p> <p>L'Organisation poursuit ses efforts pour simplifier ses politiques et lignes directrices et pour moderniser ses fonctions administratives et opérationnelles (notamment en ce qui concerne les ressources humaines et les modalités de travail souples, les achats, les finances et l'intégration verticale), afin de gagner en efficacité et en efficience dans tous les endroits où elle est présente et dans tous les domaines fonctionnels où elle intervient.</p>	<p>5</p> <p>4.</p>	<p>En cours – les effets seront évalués une fois que les mesures indiquées auront été intégralement mises en œuvre.</p> <p>En cours – les effets sur le temps consacré à certaines fonctions et les délais de mise en œuvre des mesures seront évalués à un stade ultérieur.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
<p>titre, elle doit introduire une approche programmatique (autrement dit la possibilité de regrouper différents projets en un programme unique et cohérent dans les systèmes financiers et les mécanismes de compte rendu) afin de réduire les coûts de transaction et d'améliorer la continuité des activités.</p>	<p>plans national, régional et mondial pour atténuer les répercussions de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires. On prévoit par ailleurs de procéder à une évaluation pour déterminer s'il est possible de remplacer le modèle fondé sur les projets par un modèle fondé sur les programmes, une approche plus programmatique étant susceptible de faire baisser les coûts de transaction et de démultiplier les effets des interventions de la FAO.</p> <p>La simplification des processus administratifs fait partie des priorités de l'Organisation, qui compte notamment, à cette fin, accroître autant que possible la décentralisation de la prise de décisions et revoir le modèle d'activité des bureaux décentralisés afin de permettre une exécution plus efficace et plus efficiente sur le terrain.</p> <p>Les obligations fiduciaires de la FAO, de même que d'autres obligations découlant des règles adoptées par les Membres, recevront une attention particulière dans cet exercice.</p> <p>Les éléments susmentionnés ont également été pris en compte dans le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation.</p>		<p>Plusieurs éléments des politiques, procédures et outils associés au cycle des projets ou des programmes ont été examinés, actualisés et simplifiés pour promouvoir l'instauration d'un environnement qui soit plus souple, mieux adapté aux objectifs visés et davantage porteur. On peut par exemple citer le nouveau modèle adopté pour le poste de fonctionnaire technique principal, le soutien accru fourni dans le domaine des modalités de prestations ou encore l'élaboration et la publication de nouvelles modalités de mise en œuvre, notamment en matière de dons et de bons d'achats.</p> <p>L'exercice stratégique portant sur le PCT arrive à son terme, et la répartition des ressources du PCT entre les régions sera réexaminée au regard d'un ensemble de critères approuvé par le Conseil de la FAO et applicable à compter de l'exercice biennal 2024-2025.</p>		<p>Les nouveaux outils de gestion de l'information peuvent permettre de transformer les méthodes de travail de la FAO, ainsi que son engagement auprès des bénéficiaires, notamment aux fins de leur autonomisation.</p> <p>La simplification des processus et les efforts qui sont déployés de façon systématique pour recourir aux nouveaux outils permettant un meilleur suivi, une efficacité accrue et une plus grande rapidité d'action constituent une retombée positive évidente, ainsi qu'un moyen de renforcer le partage des données entre les bureaux.</p> <p>L'harmonisation des principes et de l'approche appliqués pour l'affectation des ressources du TCP au sein des régions permettra d'améliorer la transparence et de renforcer la gouvernance,</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
					tout en conservant la souplesse nécessaire pour tenir compte des caractéristiques régionales et en favorisant des effets catalyseurs.
<p>Recommandation 3. Pour agir à grande échelle, il convient de resserrer les liens avec le secteur privé, les organisations de producteurs et de consommateurs, les établissements d'enseignement et les instituts de recherche, ainsi que les organisations philanthropiques. Pour appliquer la stratégie qui concerne spécifiquement le secteur privé, il sera peut-être nécessaire d'associer des efforts diplomatiques de haut niveau et une participation en toute indépendance, par l'intermédiaire de plateformes multipartites. Il serait possible d'adapter la diligence nécessaire au niveau de risque et, partant, à la taille de l'entité privée concernée, autrement dit d'avoir recours à un processus plus léger pour les</p>	<p>Des modalités visant à renforcer la collaboration avec les acteurs non étatiques, dont la société civile, le secteur privé et les universités, entre autres, sont examinées dans le cadre des stratégies relatives aux partenariats de la FAO.</p> <p>La nouvelle stratégie relative à la participation du secteur privé de l'Organisation a marqué une réorientation vers une mobilisation plus systématique devant amener des changements profonds dont on a absolument besoin pour atteindre les ODD d'ici à 2030 en menant des actions collectives plus coordonnées. Les processus de diligence nécessaire, d'évaluation des risques et des avantages et d'atténuation des risques font actuellement l'objet d'une évaluation qui vise à les rendre mieux adaptés aux objectifs visés.</p>	M ^{me} Bechdol (DDG)	<p>La FAO continue d'adopter une approche équilibrée dans ses multiples collaborations avec un large éventail de parties prenantes, qui s'efforcent toutes de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus durables, plus inclusifs et plus équitables. Au niveau normatif, la FAO s'est employée à élaborer une note d'orientation sur les partenariats porteurs de transformation afin d'aider les membres de son personnel à nouer des liens plus stratégiques avec les parties prenantes.</p> <p>Un compte rendu détaillé des progrès accomplis et des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé est présenté dans le document portant la cote PC 133/INF/2. La FAO a suivi une approche proactive mais attentive aux risques dans sa</p>	5	<p>Amélioration de la participation des parties prenantes et de leur prise en main des initiatives aux niveaux local, national, régional et mondial.</p> <p>Collaboration plus étroite avec des entités du secteur privé désireuses de consacrer des ressources substantielles à l'obtention d'avantages connexes aux ODD dans le cadre des investissements commerciaux qu'elles choisissent d'engager.</p> <p>Les contrôles préalables sont réalisés aussi tôt que possible, ce qui permet de limiter le risque de négociations laborieuses susceptibles d'entraîner un blocage à un stade avancé du processus. La gestion des risques fait partie intégrante de la prospection</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
petites entités privées que pour les multinationales.			<p>collaboration avec le secteur privé. Elle s'est engagée aux côtés d'un large éventail d'entités du secteur privé depuis le lancement de la Stratégie, mais n'a jusqu'ici conclu qu'un nombre assez restreint de partenariats formels.</p> <p>Le cadre de contrôle préalable (cadre FRAME) intégré au cycle des collaborations a contribué à préserver la neutralité et l'indépendance de la FAO alors que l'Organisation travaille étroitement avec le secteur privé pour soutenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Le cadre FRAME et les flux de travail rationalisés qui y sont associés permettent de prendre des décisions fondées sur des éléments concrets et d'assurer un juste équilibre entre les avantages, les risques et leur atténuation et le plan de gestion.</p>		et de la prise de décisions, et joue un rôle déterminant dans l'aboutissement des propositions de collaboration, ce qui ouvre la voie à de plus grandes possibilités de partenariat.

<p>Recommandation 4. Outre le fait de plaider pour que des ressources plus importantes soient affectées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il faut également améliorer les environnements politique, juridique et pédagogique afin de les rendre plus cohérents et plus propices aux investissements privés dans l'agriculture, et renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des ressources au sein des ministères de tutelle. Ainsi, ces derniers pourront plus efficacement utiliser leurs ressources et/ou en mobiliser de nouvelles.</p>	<p>L'assistance que fournit la FAO, le plus souvent en partenariat avec des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes, s'oriente progressivement vers des approches plus globales et programmatiques qui couvrent l'agriculture tout en permettant la mise en place de conditions institutionnelles favorables à la définition de la grande variété de mesures destinées à préserver les moyens d'existence et à encourager les investissements en faveur du développement inclusif et de la croissance économique. La FAO mobilise de plus en plus ses ressources pour notamment renforcer l'attention accordée à la protection sociale et l'aide fournie en la matière et donner plus d'importance à l'éducation nutritionnelle. L'assistance prêtée vise aussi de plus en plus à développer les capacités des acteurs institutionnels et à faciliter leur planification stratégique afin de permettre une prise de décisions et une coordination intersectorielle globales et intégrées.</p> <p>La priorité donnée à une meilleure coordination des données, des informations et des analyses et l'Initiative Main dans la main contribuent également à renforcer les moyens d'action des acteurs nationaux en leur ouvrant l'accès à des éléments de connaissance concrets, en les aidant à définir des priorités et en facilitant</p>	<p>Économiste en chef, avec l'appui du Centre d'investissement (CFI)/ Division de la mobilisation de ressources et des partenariats avec le secteur privé (PSR)</p>	<p>Grâce au programme Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles (SAPAA), la Division de l'économie agroalimentaire (ESA) a travaillé en étroite collaboration avec plus de 14 pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud pour promouvoir la surveillance et la réforme des politiques fondées sur des données factuelles, afin de rendre le cadre d'action plus favorable à la transformation agricole inclusive. Dans le cadre de ce programme, la FAO s'est associée à des institutions publiques dans le but de développer les capacités institutionnelles nécessaires pour surveiller les effets de la politique agricole sur les producteurs dans l'ensemble du pays et dans toutes les filières ainsi que pour évaluer le niveau et la structure des dépenses publiques destinées à soutenir le secteur alimentaire et agricole. Au titre de la phase III du programme (2021-2027), la FAO prête également une assistance technique qui vise à aider les pays à hiérarchiser les politiques et investissements en donnant la priorité à ceux qui contribuent le plus à la réduction de la pauvreté, à la croissance, à l'emploi et à une alimentation saine et abordable. Ainsi, les pays concernés ont accès à des éléments d'information concrets leur</p>	<p>4</p>	<p>Le programme SAPAA mis en œuvre par ESA a donné lieu à plus de 25 réformes des politiques dans des domaines tels que l'investissement public, l'élaboration de stratégies agricoles, le commerce, la commercialisation, la fixation des prix ou encore l'environnement réglementaire.</p>
--	---	---	---	----------	--

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
	<p>l'échange de connaissances et d'acquis d'expérience, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.</p> <p>La nouvelle structure approuvée pour le siège et la méthode plus stratégique de mobilisation des ressources amélioreront encore la capacité de mener de vastes interventions fondées sur des éléments concrets ainsi que d'élargir l'éventail de ressources privées et publiques rassemblées.</p>		permettant de déterminer comment utiliser leurs ressources budgétaires de la façon la plus efficace et la plus rationnelle qui soit.		
<p>Recommandation 5. La FAO doit redoubler d'efforts pour intégrer le principe qui consiste à «ne laisser personne de côté» dans ses programmes et ses projets et définir ce qu'il implique ainsi que les points d'ancrage à utiliser pour chaque groupe vulnérable. Les évaluations de la parité femmes-hommes par pays pourraient être étendues à d'autres groupes vulnérables.</p>	<p>La Direction est véritablement décidée à donner aux groupes vulnérables – jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, habitants des zones urbaines et des zones rurales – les moyens d'exploiter à cent pour cent ce qu'ils ont à offrir en tant qu'acteurs essentiels du changement. L'idée de ne laisser personne de côté et la lutte contre les inégalités font également partie des thèmes centraux du nouveau Cadre stratégique 2022-2031.</p> <p>La stratégie relative aux partenariats avec la société civile, dont l'évaluation sera présentée au Comité du Programme à sa cent vingt-neuvième session, peut donner des idées pour mieux affiner les</p>	Division de la transformation rurale inclusive et de l'égalité des genres (ESP)/Division de l'économie agroalimentaire (ESA)	La FAO a défini et mis en œuvre le principe d'inclusion en tant que thème transversal en y affectant des ressources spécifiques, et a notamment veillé à son intégration et à son application systématiques dans le cadre des quatre améliorations et des domaines prioritaires du Programme (DPP) de l'Organisation. Dans le même esprit, la FAO a donné un degré de priorité élevé à la question des jeunes et s'est attachée à en faire un thème transversal qui soit pris en compte et intégré de manière plus systématique dans ses activités.	4	Analyses et collectes de données réalisées ou en cours dans 10 pays d'Afrique et d'Amérique latine. S'agissant de la question de l'inclusion: un atelier international a été organisé par le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, des contributions ont été apportées à la méthodologie employée pour l'analyse de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale dans le domaine de la sécurité alimentaire, et une collaboration est en cours avec la Division de l'alimentation et de la

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
	<p>activités en faveur de ces acteurs et définir la manière de procéder.</p> <p>Il importe néanmoins de noter que, dans le contexte de la contribution de la FAO à la concrétisation de l'ODD 2, il est possible de réellement donner suite au principe qui veut que personne ne soit laissé de côté en passant à des systèmes alimentaires durables, et qu'il faut pour cela veiller à prendre les bonnes mesures pour concrétiser la durabilité dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. Le réaménagement de la structure et des modalités de travail de l'Organisation est une autre étape fondamentale de la mise en œuvre de cette approche.</p>		<p>La FAO procède à une série d'analyses visant à évaluer l'inclusion des groupes désavantagés dans le développement agricole et, à cet effet, collecte des données dans plusieurs pays. Celles-ci l'aident à réaliser des analyses qui permettent d'orienter les gouvernements quant aux politiques sociales à mettre en place dans le domaine de l'agriculture.</p> <p>Les évaluations par pays de l'égalité des genres fournissent des données et des informations à l'appui de l'exécution des programmes, notamment des données ventilées par sexe et par âge tirées, par exemple, de l'indice de développement humain, de l'indice de la pauvreté multidimensionnelle et des recensements et enquêtes agricoles.</p>		<p>nutrition (ESN) concernant des approches communes en faveur de l'intégration systématique des questions d'inclusion et de nutrition.</p>
<p>Recommandation 6. Il faut que la FAO élabore des stratégies diversifiées afin de contribuer à fournir des emplois aux jeunes des deux sexes dans les systèmes alimentaires, en s'appuyant sur leurs aspirations à la durabilité environnementale, à des</p>	<p>En créant le Comité des jeunes, la FAO a amorcé un dialogue interne afin de mieux répondre aux besoins des jeunes dans le cadre des activités de l'Organisation.</p> <p>Au niveau des programmes, la priorité est d'élargir et de développer les programmes et l'assistance technique en</p>	<p>ESP/Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments (ESF)/Bureau de l'innovation (OIN)</p>	<p>Sur le plan des programmes, la FAO a étoffé ses activités portant sur la participation et l'emploi des jeunes dans le contexte de la transformation rurale, en tenant compte des priorités établies dans son Plan d'action en faveur des jeunes ruraux (2021-2025). Plusieurs</p>	<p>4</p>	<p>Aucune évaluation d'impact n'a été réalisée concernant des projets en particulier, mais plusieurs changements positifs ont été obtenus à la suite des mesures prises, parmi lesquels le développement de communautés numériques et</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
marchés et des échanges commerciaux plus équitables, à la modernisation et à un changement radical. Ce faisant, elle pourra contribuer à trouver de nouveaux modes de production, renforcer l'appui aux producteurs d'aliments (vulgarisation, approvisionnement en intrants et mécanisation, services vétérinaires, etc.) et améliorer l'agrégation en aval et le commerce de denrées alimentaires (organisations d'agriculteurs, programmes de certification, transformation et vente au détail, notamment).	rapport avec le rôle joué par les jeunes dans la transformation rurale, sous la responsabilité de la Division de la transformation rurale inclusive et de l'égalité des genres (ESP). L'importance accrue donnée au rôle des jeunes sera également renforcée par le nouveau Bureau de l'innovation. L'augmentation de la participation des jeunes aux services de vulgarisation et de conseil se fait par la voie des projets et travaux normatifs en cours, dont ceux qui portent sur le développement du numérique dans le cadre de la vulgarisation. On s'emploie également à élaborer une politique et des notes d'orientation contenant des instructions pour faire en sorte que les services de vulgarisation et de conseil soient attentifs aux jeunes.		<p>initiatives visant à promouvoir l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat agricole, les emplois verts, le soutien aux coopératives de jeunes et aux organisations d'agriculteurs ainsi que la résilience des moyens de subsistance, entre autres, ont été mises en œuvre par un grand nombre d'unités et de bureaux décentralisés.</p> <p>De multiples produits du savoir et autres ressources d'orientation et de formation (dont des cours en ligne) ont été mis au point, notamment les Directives sur les investissements en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique et les directives Youth-sensitive value chain analysis and development – Guidelines for practitioners (Analyse et établissement de filières tenant compte de la question des jeunes – guide du praticien).</p> <p>Dans le cadre de la collaboration avec les centres d'innovation verte en Afrique et en Asie, la FAO a appuyé la mise en œuvre du cadre pour une mécanisation agricole durable en Afrique et a déployé deux projets destinés à soutenir le</p>		de réseaux de jeunes en milieu rural, l'augmentation du nombre de jeunes parmi les bénéficiaires ayant reçu une formation ou un soutien pour l'accès au financement et aux services d'incubation, ainsi que l'adoption dans plusieurs pays de stratégies et de programmes nationaux centrés sur les jeunes.

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>développement des entreprises et l'introduction de la mécanisation tenant compte des besoins des femmes.</p> <p>Le Bureau de l'innovation a élaboré une note d'orientation contenant des indications pratiques pour faire en sorte que les services de vulgarisation et de conseil soutiennent efficacement les jeunes ruraux.</p> <p>Dans le cadre d'un projet financé par le Mécanisme multidonateurs flexible, un réseau mondial de pôles d'innovation (Global Network for Innovation Hubs) a été mis sur pied pour fournir des solutions numériques aux jeunes et aux femmes dans quatre pays pilotes.</p> <p>Un défi mondial baptisé «Global Agrilno Challenge» a été organisé en 2020 et en 2021 pour repérer, accélérer et transposer à plus grande échelle des solutions et modèles d'activité novateurs dans les systèmes agroalimentaires. Plus de 300 équipes venues de 60 pays à travers le monde ont pris part au défi.</p>		

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
<p>Recommandation 7. Un engagement politique plus fort est nécessaire pour que la FAO soit à la hauteur des défis qui se présentent dans le contexte des ODD et, plus particulièrement, pour qu'elle aborde judicieusement les arbitrages qu'il convient d'opérer entre croissance économique, équité et durabilité environnementale. L'Organisation doit utiliser davantage ses outils et ses atouts actuels en matière d'équité et d'inclusion sociales, y compris l'ensemble de directives volontaires émanant de ses organes directeurs, qu'il convient de promouvoir au niveau des pays comme faisant partie intégrante de ses valeurs et de sa valeur ajoutée.</p>	<p>Une méthode d'action plus intégrée et axée sur les programmes se développe dans toute l'Organisation, notamment grâce à la nouvelle structure de la FAO, et une collaboration technique horizontale et intersectorielle est prévue au siège et au niveau des bureaux décentralisés.</p> <p>La mise sur pied de vastes programmes inclusifs, tels que l'Initiative Main dans la main, fait d'ailleurs progresser les méthodes d'action intégrées plus robustes, fondées sur des données et des analyses solides qui aident les pays à choisir des solutions viables, à créer des environnements plus porteurs et à dégager les éventuels risques et arbitrages dans les différents secteurs et les dimensions de la durabilité.</p> <p>Dans la même veine, les programmes détaillés financés par des contributions volontaires, tels que ceux qui reposent sur le Mécanisme multidonateurs flexible et le Mécanisme FIRST (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation) établi en partenariat avec l'Union européenne, aident également les pays à adopter des méthodes d'action plus globales et favorisent le recours aux instruments et outils d'intervention.</p>	Économiste en chef	Les 20 DPP du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO tiennent compte de manière explicite des arbitrages qu'il pourrait falloir opérer entre les trois dimensions de la durabilité et entre les secteurs de l'agriculture, et comprennent une section sur les instruments normatifs qui servent de base à la mise en œuvre des différents DPP.	4	Des instruments tels que l'Initiative Main dans la main et le Cadre stratégique 2022-2031 de la FOA vont pleinement dans le sens de cette recommandation.

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
	Le nouveau Cadre stratégique 2022-2031 souligne également qu'il est important d'utiliser des outils pour limiter les arbitrages au minimum.				
<p>Recommandation 8. Il faut que la FAO adapte mieux ses approches mondiales aux contextes locaux. À cet effet, elle doit déterminer des points d'ancrage clairs et ciblés, en s'appuyant de préférence sur les priorités, les politiques et les programmes nationaux et locaux existants. Il peut s'agir notamment d'approches territoriales (paysages propices à la vie, systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial) qui se concentrent sur une aire géographique en particulier. La palette d'interventions optimale dépend de la situation et des conditions locales, d'où l'importance de cerner pleinement le contexte local pour obtenir les résultats escomptés moyennant les coûts de transaction les plus bas.</p>	<p>La FAO améliore son aptitude à analyser les besoins concrets et à définir des interventions sur mesure pour amener des changements profonds et concrétiser le développement durable dans ses trois dimensions. Pour ce faire, l'Organisation renforce l'efficacité de l'analyse fondée sur des éléments concrets, ouvre l'accès à des données et à des analyses et propose une aide multidisciplinaire, notamment en misant davantage sur la collaboration entre les acteurs du développement et les parties prenantes nationales.</p>	<p>Économiste en chef/M^{me} Semedo (DDG)/Bureaux régionaux et bureaux de pays</p>	<p>Prenant appui sur ses méthodes et outils d'envergure mondiale, la FAO collabore avec des spécialistes nationaux de l'analyse des politiques et des interlocuteurs gouvernementaux pour fournir des recommandations et conseils adaptés à chaque pays en matière d'élaboration et d'aménagement des politiques agricoles.</p> <p>Par ailleurs, la Division de l'économie agroalimentaire (ESA) de la FAO s'est dotée de capacités accrues pour aider les pays à déterminer leurs priorités en ce qui a trait aux politiques et aux investissements. D'abord destiné à soutenir le redressement après la pandémie de covid-19 en Équateur, au Mexique, au Nicaragua, en Ouganda et au Paraguay, ce type d'appui aux politiques basé sur la modélisation économique fait désormais l'objet d'un déploiement dans d'autres pays en Afrique subsaharienne. En étroite collaboration avec les décideurs nationaux, la FAO aide les</p>	<p>5</p>	<p>Le programme SAPAA mis en œuvre par la Division de l'économie agroalimentaire de la FAO a donné lieu à plus de 25 réformes des politiques dans des domaines tels que l'investissement public, l'élaboration de stratégies agricoles, le commerce, la commercialisation, la fixation des prix ou encore l'environnement réglementaire.</p> <p>Grâce à ses nouvelles capacités de modélisation économique, la FAO est mieux à même d'apporter aux pays qui le demandent une aide en ce qui concerne l'établissement des priorités en matière de politiques et d'investissements et l'optimisation des budgets publics en vue d'atteindre leurs objectifs de développement nationaux et</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>gouvernements à rassembler des données factuelles sur les combinaisons optimales de politiques et les priorités d'investissement qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs nationaux en matière de développement agricole.</p> <p>Il existe d'autres exemples de projets, de programmes et d'initiatives qui sont adaptés au contexte local, comme l'Initiative 1 000 villages numériques, le Programme de gestion durable de la faune sauvage ou encore le portefeuille de projets de la FAO menés avec l'appui du Fonds vert pour le climat (FVC), qui visent à garantir la résilience des systèmes de production alimentaire familiaux et l'accès à l'eau grâce à des investissements et à une assistance technique ciblant les ménages.</p>		de progresser dans la réalisation de l'ODD 2.
<p>Recommandation 9. Il est essentiel de protéger et de conserver la biodiversité pour prévenir la propagation d'agents pathogènes qui peuvent avoir de lourdes conséquences pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et</p>	<p>Le travail d'analyse des politiques fondé sur des éléments concrets et des données scientifiques de la FAO fait ressortir l'importance qu'il y a à protéger et régénérer la biodiversité et les écosystèmes pour assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et, globalement, parvenir à une agriculture</p>	M ^{me} Semedo (DDG)	<p>La Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture (approuvée en 2019) et le Plan d'action 2021-2023 y afférent sont en cours de mise en œuvre.</p>	4	<p>Un compte rendu détaillé des progrès accomplis et des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture est</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
la FAO doit développer ses activités dans ce domaine, qui sont pour l'instant limitées.	durable. Les analyses et les travaux relatifs aux politiques réalisés récemment pour aider les pays à faire face à la covid-19 faisaient également une place particulière à la biodiversité et aux écosystèmes. La stratégie d'intégration de la biodiversité qui a été adoptée constitue un jalon majeur dans les efforts fournis pour faire sorte que la biodiversité soit intégrée de manière transversale dans les activités de la FAO et que tous ses aspects soient pris en compte dans l'assistance prêtée aux Membres.		<p>La FAO s'emploie également à assurer la prise en compte systématique de la biodiversité dans l'approche «Une seule santé», à la fois dans le cadre des activités qu'elle mène conjointement avec les autres membres du partenariat quadripartite et dans le cadre de ses propres programmes, en particulier le domaine prioritaire du Programme consacré à cette approche.</p> <p>La FAO aide les Membres à mieux exploiter les informations concernant les forêts, la gestion de la faune sauvage, la dégradation des habitats, le changement climatique, les écosystèmes et la biodiversité. Parmi les exemples de soutien apporté à cet égard, on peut citer l'étude réalisée conjointement par la FAO et EcoHealth Alliance sur la réduction du risque de maladies infectieuses émergentes dans les écosystèmes forestiers (manuscrit et note de synthèse en préparation); l'initiative menée par la FAO sur la santé, la faune sauvage et les moyens d'existence en Asie (en cours); et le Programme sur la gestion durable de la faune sauvage.</p>		présenté dans le document portant la cote COAG/2022/13.

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
<p>Recommandation 10. Pour accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables, la FAO pourrait déployer davantage d'efforts pour aider les marchés à valoriser les pratiques agricoles durables et la biodiversité, au moyen de programmes de certification, de campagnes sur les réseaux sociaux voire d'émissions de télévision, ou même par l'intermédiaire de chefs cuisiniers et d'associations gastronomiques, entre autres.</p>	<p>La Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments a été créée pour doter l'Organisation d'un pôle de connaissances et d'assistance ayant pour finalité de faire progresser l'évolution vers des systèmes alimentaires durables et de contribuer pleinement à la réalisation du Programme 2020, et ce à tous les niveaux. Cet engagement mondial renforcé sera amplifié par le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaire (2021), dans lequel la FAO jouera un rôle substantiel, notamment en mettant à disposition des données, des analyses et des bonnes pratiques et en encourageant ses Membres et partenaires à mener des actions à tous les niveaux.</p>	<p>ESF, en étroite collaboration avec la Division des marchés et du commerce (EST)</p>	<p>Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a permis de donner une place plus importante à la question des systèmes agroalimentaires dans les priorités en matière de politiques et d'investissements.</p> <p>Le Sommet a également débouché sur l'initiative relative à la valeur réelle des aliments, dans le cadre de laquelle la FAO a contribué aux travaux sur le coût réel des aliments, et en particulier la méthode de comptabilisation du coût réel, qui quantifie et évalue les effets dans toute la chaîne de valeur agroalimentaire.</p> <p>Plusieurs autres actions ont été entreprises, notamment: i) des activités de veille commerciale et d'évaluation de la sécurité alimentaire pour promouvoir la transparence des marchés et faciliter la diffusion d'alertes rapides grâce à une meilleure disponibilité de données fiables et à jour; ii) des efforts de consolidation de la base de connaissances et d'éléments concrets pour étayer la prise de décisions des pouvoirs publics; iii) des mesures de suivi de</p>	<p>5</p>	<p>Le Sommet a conduit à l'élaboration de feuilles de route nationales par 177 pays dans le but d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables. La FAO a récemment mis en route plusieurs projets et programmes destinés à fournir un appui direct aux pays en ce qui concerne leurs feuilles de route, et ce en étroite concertation avec le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui est hébergé dans ses locaux.</p> <p>En collaboration avec l'Université Tufts, la FAO a organisé un webinaire mondial sur le recours au cadre de comptabilisation du coût réel pour remédier aux défaillances des marchés ainsi que sur les incidences de cette méthode de comptabilisation sur le plan des politiques et des programmes dans l'ensemble du système alimentaire.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>l'indicateur 2.c.1 des ODD relatif à la volatilité des prix des denrées alimentaires.</p> <p>Une collaboration est également envisagée avec l'Initiative Main dans la main afin de trouver des synergies et de renforcer la suite donnée au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires au moyen des feuilles de route nationales, en consultation avec les gouvernements nationaux.</p>		
<p>Recommandation 11. Il convient d'appliquer une approche intégrée et explicite à la gestion des connaissances afin de combler les écarts entre les divisions, de favoriser les interactions entre le personnel en poste au siège, dans les bureaux régionaux, dans les bureaux sous-régionaux et dans les bureaux de pays, et de faciliter l'apprentissage. L'idée essentielle est d'établir des liens entre les pays et les régions, et de produire des connaissances à partir de ce qui existe déjà sur le terrain. Adopter une approche explicite et disposer d'outils uniformisés</p>	<p>La Direction convient qu'une bonne gestion des connaissances est indispensable pour que toutes les parties prenantes de la FAO puissent apporter une contribution suffisante à la concrétisation de la vision d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition et pour que les données, les enseignements tirés et les acquis d'expérience soient rassemblés et analysés en temps voulu et largement diffusés et mis à profit par les acteurs concernés, mais aussi pour permettre à la FAO de mobiliser son savoir-faire technique.</p> <p>La nouvelle structure et l'établissement de programmes et d'initiatives, tels que l'Initiative Main dans la main et les activités d'analyse et de collecte de</p>	<p>M^{me} Bechdol (DDG)/ M^{me} Semedo (DDG)/M. Thomas (DDG), en collaboration avec les bureaux régionaux</p>	<p>La FAO s'attache à renforcer son approche de suivi et d'évaluation, à différents égards: politique, orientation, outils et développement des capacités. Ces efforts jetteront les bases d'un système où les résultats fondés sur des données factuelles qui sont issus des projets et programmes et les enseignements qui en découlent seront plus solides, plus systématiques et mieux documentés, ce qui contribuera également à améliorer l'efficacité des évaluations.</p> <p>En 2022, les bureaux régionaux de la FAO ont mis sur pied des plateformes techniques thématiques – sur l'aquaculture (Asie-Pacifique),</p>	4	<p>Les plateformes régionales ont été établies au cours du premier semestre 2022 et il est donc encore trop tôt pour en évaluer les effets.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
<p>pour organiser la manière dont les connaissances sont acquises, transformées et associées par les groupes qui constituent la FAO (divisions, groupes thématiques ou autres) pourrait permettre de les transformer plus efficacement en des recommandations relatives aux politiques et des programmes ciblés. Cela s'avère crucial dans un contexte où le rapport coût-efficacité est primordial.</p>	<p>données réelles et d'informations, donneront à l'Organisation les outils dont elle a besoin pour relever ce défi.</p>		<p>sur l'agriculture verte (Europe et Asie centrale), sur l'agriculture familiale (Amérique latine et Caraïbes), sur la pénurie d'eau (Proche-Orient et Afrique du Nord) et sur les politiques et les pratiques agricoles communes (Afrique) – afin de faciliter le partage des connaissances et des ressources sur les innovations. Ces plateformes ont également pour but de promouvoir l'accès aux possibilités de formation et de renforcement des capacités dans les différentes régions.</p> <p>Un «laboratoire de réflexion mondial» bimensuel a été mis en place afin de servir de plateforme centrale de partage des connaissances pour renforcer les liens entre les perspectives et expériences mondiales et locales, explorer les synergies à travers toute l'Organisation, avec pour objectif de susciter des échanges d'idées et des débats informels sur des sujets stratégiques, techniques et opérationnels en rapport avec les activités sur le terrain et la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, et de réduire le</p>		

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			fossé qui existe entre le terrain et le siège.		
<p>Recommandation 12. L'appui que l'Organisation prête aux applications liées aux réseaux sociaux, aux innovations numériques et aux systèmes d'information doit être davantage axé sur les services.</p>	<p>La Direction place l'innovation – c'est-à-dire le développement du numérique et les technologies de l'information, mais aussi beaucoup d'autres formes d'innovation telles que les nouvelles pratiques, la pénétration de nouveaux marchés et les modèles d'activité – parmi ses premières priorités et considère qu'elle est essentielle pour enclencher une transformation des systèmes agroalimentaire et stimuler le développement des zones rurales. La création du poste de Scientifique en chef et du Bureau de l'innovation, qui travailleront en étroite collaboration avec l'Économiste en chef et les divisions techniques, doit permettre à la FAO de récolter les informations, connaissances et compétences spécialisées disponibles et de mettre l'innovation, les technologies les plus récentes et les derniers progrès scientifiques à la disposition des pays sous la forme de travaux de recherche et d'une assistance technique à tous les niveaux.</p>	<p>Scientifique en chef/Économiste en chef/Division de la transformation numérique et de l'informatique, avec l'appui d'OIN/Bureau de la communication (OCC)</p>	<p>La FAO a conçu des applications, des bases de données et des plateformes pour soutenir les activités qui sont menées dans les différents pays à travers le monde. Les services numériques ainsi fournis permettent de renforcer l'accès à des données, informations, cartes et statistiques ayant une grande utilité. Au nombre de ces outils figurent notamment la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main, le Portail de données en libre accès sur la productivité de l'eau de la FAO (WaPOR), l'outil de suivi et d'analyse des prix alimentaires (outil FPMA), le Système d'indice de stress agricole ou encore le nouveau Système mondial d'information sur les maladies animales (EMPRES-i) de la FAO. Plusieurs de ces applications et systèmes d'information ont été récemment mis à jour, ce qui a permis d'en améliorer l'intégration et la facilité d'utilisation.</p> <p>En 2022, la FAO a lancé le tableau de bord interactif (GLEAM-i) du Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial, un outil très</p>	4	<p>Dans le cas du système EMPRES, la communication d'informations actualisées et fiables sur les maladies améliore les systèmes d'alerte rapide et les interventions en ce qui concerne les maladies animales transfrontières et à fort impact, y compris les zoonoses apparues récemment, et contribue à la prévention, à une meilleure gestion sanitaire, ainsi qu'à une approche progressive de la lutte contre ces maladies. Des outils tels que WaPOR ont permis de développer une multitude d'applications sur le terrain, parmi lesquelles la comptabilisation des ressources en eau à l'appui d'une meilleure gouvernance, la surveillance de l'agriculture dans les régions en proie à des conflits ou les évaluations des rendements.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>dynamique qui permet d'explorer et de visualiser les émissions et leurs sources avec un haut degré de détail.</p> <p>Les progrès réalisés en matière d'intégration des données statistiques sont présentés au titre de la recommandation 13.</p>		
<p>Recommandation 13. Il faut que les systèmes d'information de la FAO soient voués à étayer la base d'analyse utilisée par l'Organisation et les partenaires au niveau des pays, où la création et le partage de connaissances ont réellement lieu et peuvent avoir un impact. Cela serait plus efficace que de centraliser et d'analyser toutes les informations au siège.</p>	<p>La Direction procède déjà à une mise à niveau rapide de sa base analytique et de ses capacités en la matière en créant de nouvelles plateformes qui améliorent l'accès aux données que détient la FAO et à ses analyses, comme, par exemple, la plateforme géospatiale qui accompagne depuis peu l'Initiative Main dans la main. Les données rassemblées et les analyses effectuées au siège et dans les bureaux décentralisés pendant la pandémie sont un premier exemple du fait que l'Organisation est plus à même de diffuser les données réelles et les informations nécessaires auprès des décideurs pour les aider à comprendre et à relever les défis liés au développement durable. L'appui fourni par les Membres sera essentiel pour poursuivre et intensifier ces travaux, au siège comme dans les bureaux décentralisés.</p>	<p>Économiste en chef</p>	<p>Les principales bases de données de la FAO ont intégré des sections consacrées aux profils de pays (portail des ODD sur les indicateurs des ODD, FAOSTAT sur les indicateurs de la sécurité alimentaire et les indicateurs du rapport sur <i>La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture</i>) qui devraient soutenir le travail analytique de la FAO et de ses partenaires au niveau national.</p> <p>Le Statisticien en chef a mis au point une boîte à outils comprenant plusieurs ressources et a organisé, dans chaque région, des séances de formation sur l'utilisation de ces ressources à l'intention des représentations de la FAO et du personnel clé de l'Organisation dans les pays, afin d'aider les bureaux décentralisés à suivre les progrès accomplis sur la voie des ODD et à</p>	<p>5</p>	<p>Les équipes de pays des Nations Unies et les bureaux décentralisés de la FAO disposent de meilleurs outils qui leur donnent accès à un large éventail de données et d'informations produites par la FAO et d'autres partenaires, ce qui contribue à une prise de décisions plus efficace, en particulier en ce qui concerne la formulation d'avis en matière de politiques et l'élaboration de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>mettre en œuvre des politiques fondées sur des éléments factuels pour soutenir leur réalisation. Un programme de formation similaire a été organisé, en collaboration avec les statisticiens en chef du système des Nations Unies, pour les responsables des données au sein des équipes de pays des Nations Unies.</p> <p>La FAO a engagé un projet pour la création d'un entrepôt de données statistiques, qui permettra de rassembler dans une seule et même plateforme de diffusion toutes les données publiées par l'Organisation. L'entrepôt contiendra des données sur l'alimentation, l'agriculture, la gestion des ressources en eau, notamment à usage agricole, les forêts ainsi que la pêche et l'aquaculture, toutes ces informations étant actuellement dispersées sur plusieurs plateformes, qui n'utilisent ni les mêmes formats ni les mêmes applications.</p>		
<p>Recommandation 14. Il convient de réviser le Cadre stratégique de la FAO en lui conférant une architecture plus légère, rationalisée et plus</p>	<p>L'examen du Cadre stratégique de la FAO en 2020 va tout à fait dans le sens de cette recommandation puisqu'il vise essentiellement à aligner le Cadre sur le Programme 2030, à définir les avantages</p>	OSP	<p>Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO est pleinement aligné sur le Programme 2030: les ODD sont placés au cœur de son cadre de</p>	5	<p>La mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO a amorcé l'utilisation d'un cadre de résultats plus léger et axé sur les ODD. Les</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
<p>souple, qui soit en relation plus directe avec les ODD. Cet instrument doit définir les principes essentiels du Programme 2030 et le rôle de la FAO dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, le nouveau Cadre stratégique offre une occasion d'établir un mécanisme de responsabilité global en vertu duquel la Direction de haut niveau, les directeurs de division et les représentants de la FAO seraient tenus de rendre compte de leur participation à la concrétisation du changement escompté, et de mettre au point un système de suivi harmonisé, facile d'utilisation et décentralisé.</p>	<p>comparatifs de la FAO et consolider ses priorités, et à établir des modalités opérationnelles efficaces qui permettront à l'Organisation de contribuer au mieux au développement durable. Les progrès réalisés sont régulièrement communiqués aux Membres, qui donnent à leur tour des orientations à la Direction de la FAO, selon un cycle continu.</p> <p>Le Cadre stratégique intégrera les résultats au niveau des pays définis dans le contexte des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et associés à la concrétisation des cibles et indicateurs relatifs aux ODD. Tous les bureaux de la FAO pourront ainsi employer un langage commun et les résultats obtenus aux échelons national, régional et mondial seront regroupés et résumés, ce qui facilitera l'évaluation des interventions menées par l'Organisation à tous les niveaux.</p>		<p>résultats, selon une approche transversale, et reliés aux 20 DPP.</p> <p>Les contributions de la FAO sont guidées par l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 2 (faim «zéro») et l'ODD 10 (inégalités réduites) mais tiennent compte également des relations d'interdépendance entre les ODD et, partant, de l'importance de tous les autres ODD s'agissant de concrétiser la vision globale de l'Organisation.</p> <p>Les rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du Cadre stratégique ont été définis au moyen d'un processus de consultation, lequel a abouti à un changement d'orientation qui met l'accent sur la responsabilité des chefs d'unité (au siège et dans les bureaux décentralisés), auxquels il revient de prendre appui sur le Cadre stratégique pour répondre aux priorités des Membres aux niveaux national, régional et mondial.</p>		<p>anciens indicateurs établis sur mesure, qui ont pu être perçus par les bureaux décentralisés comme relevant d'une structure lourde et bureaucratique, ont été remplacés par un système de suivi s'articulant autour des contributions aux DPP et aux ODD y afférents L'année 2022 étant la première année d'application du Cadre stratégique, on aura besoin de plus de temps pour pouvoir véritablement évaluer les retombées concrètes de ce nouveau système, notamment en termes de gains d'efficacité. On s'attend toutefois à ce que des avantages évidents se dessinent peu à peu sur le plan de la rationalisation, surtout pour les bureaux de pays, compte tenu de l'orientation commune des efforts en direction des ODD.</p> <p>La FAO s'emploie à mettre en place un système simplifié de planification, de suivi et de communication</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
					d'informations qui tire parti de l'utilisation des ODD comme « langage » commun. Ce système intègre et regroupe les résultats obtenus au niveau des pays par l'intermédiaire des plans-cadres de coopération des Nations Unies dans les processus employés dans l'ensemble de l'Organisation aux fins de la planification ainsi que du suivi et de l'établissement de rapports concernant les résultats.
<p>Recommandation 15. Pour agir à grande échelle, promouvoir des approches globales et ne laisser personne de côté, la FAO doit disposer de capacités techniques et fonctionnelles supplémentaires, notamment d'avocats, de spécialistes de l'analyse des politiques, de sociologues, de spécialistes de la gestion des opérations et d'experts forts d'une solide expérience de terrain.</p>	<p>Les nouvelles structure et modalités de travail approuvées, dont la création de programmes et d'initiatives phares, doivent donner à la FAO les moyens de définir les grandes orientations de ses activités, de développer sa capacité d'intervention et son soutien, d'attirer davantage de partenaires et d'élargir la collaboration. La coordination des données et le renforcement des capacités d'analyse aux fins de la recherche de possibilités à saisir, de même que la gestion des éventuels arbitrages concernant les interventions liées aux politiques, aux programmes et</p>	<p>OSP/Division des ressources humaines (CSH)</p>	<p>Maintenant qu'elle s'est dotée de son Cadre stratégique pour la période 2022-2031, la FAO se doit d'agir sans tarder, dans les limites des ressources disponibles, et elle peut y parvenir. Compte tenu de la structure et des modalités de travail souples et modulaires qui ont été approuvées, de l'expérience acquise au cours des dernières années ainsi que des avis et des orientations reçus, la FAO a pris plusieurs mesures, sans incidence budgétaire, pour renforcer les capacités techniques et fonctionnelles au sein de l'Organisation. On trouvera ci-</p>	<p>4</p>	<p>Les nouveaux bureaux ont permis de renforcer les capacités techniques et fonctionnelles dans les domaines prioritaires définis dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.</p> <p>La restructuration des bureaux décentralisés a contribué à améliorer la pertinence, la rapidité, l'efficacité, la qualité technique et l'efficacité du soutien que prête la FAO par l'intermédiaire de ses bureaux</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
	<p>aux projets, sont des aspects déterminants de cette entreprise.</p> <p>La Direction évaluera régulièrement l'éventail de compétences pour détecter les éventuelles lacunes techniques et consolidera sa fonction de partenariat pour recevoir un appui personnalisé au renforcement des capacités de la part du milieu universitaire et du secteur privé.</p>		<p>après une brève description de ces mesures.</p> <p>Plusieurs bureaux de première importance ont vu le jour, parmi lesquels le Bureau de l'innovation (OIN), le Bureau des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (OSL) et le Bureau des objectifs de développement durable (OSG). À cela s'ajoute une augmentation de 8 millions d'USD des crédits accordés au Centre d'investissement (CFI) de la FAO, qui soutient les investissements publics et privés dans les pays membres au moyen d'un modèle opératoire unique auquel participent les pouvoirs publics et les institutions financières internationales.</p> <p>Un examen du CFI est en cours dans le but de revoir la répartition des compétences et des spécialités.</p> <p>L'année 2021 a marqué le début de la restructuration des bureaux régionaux et sous-régionaux. Les structures internes des bureaux décentralisés sont modifiées progressivement pour refléter plus fidèlement l'organisation adoptée au</p>		<p>régionaux et sous-régionaux et de ses bureaux de pays. Les bureaux régionaux ont mis au point une structure fonctionnelle commune, en phase avec les changements apportés au siège, mais aussi adaptée aux besoins régionaux spécifiques.</p> <p>L'intégration des bureaux décentralisés dans la structure du siège fait en sorte que le FAO puisse fournir des résultats concrets et durables en étant unie dans l'action, et a renforcé la capacité des bureaux régionaux à contribuer à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO en offrant un soutien porteur de changement au niveau des pays.</p> <p>L'établissement d'équipes de direction centrales à l'échelon régional donne une place centrale à l'innovation, dans les technologies numériques, bien sûr, mais aussi dans les mentalités, dans de nouvelles formes de collaboration, dans</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>siège et pour donner davantage de latitude dans la prise de décisions relatives à la palette de compétences requise.</p> <p>Des équipes de direction centrales ont été mises en place à l'échelon régional, composées du Sous-directeur général/Représentant régional, des deux représentants régionaux adjoints (dont les rôles seront remaniés) et des fonctionnaires principaux qui soutiennent les programmes régionaux relevant des DPP et d'autres priorités clés du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.</p> <p>Les représentants régionaux procèdent actuellement à un examen détaillé de leurs besoins en personnel et des possibilités d'évolution de carrière qu'ils peuvent offrir pour s'assurer qu'ils disposeront des bonnes personnes aux bons postes afin d'exécuter le plan stratégique.</p> <p>Les bureaux sous-régionaux font partie intégrante du bureau régional dont ils relèvent et, afin de garantir leur intégration optimale dans les structures régionales, un exercice de réflexion a été engagé au début de</p>		<p>l'élaboration des politiques et dans la gouvernance.</p> <p>Le but est de mieux intégrer les régions, les sous-régions et les pays, en appliquant le principe d'unité d'action à l'échelle de la FAO, en décloisonnant les activités, en adoptant une approche programmatique, en comblant les déficits de capacités au niveau des pays et en tirant parti des moyens et des compétences spécialisées que la FAO peut fournir au niveau mondial pour produire un impact maximal et contribuer pleinement aux efforts qui sont déployés par l'ensemble des entités du système des Nations Unies sur le terrain.</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID ¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			<p>2022 pour repenser leurs fonctions et leurs objectifs. Cet exercice se poursuit encore. La FAO a entrepris un examen du modèle d'activité de ses bureaux de pays, lequel sera achevé à l'issue de la restructuration des bureaux régionaux et sous-régionaux.</p> <p>Les changements qu'il est prévu d'apporter à la palette de compétences, aux approches et aux processus fonctionnels au niveau décentralisé sont mis en œuvre en même temps que le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, et les informations à ce sujet sont communiquées conformément au processus défini dans les Textes fondamentaux de la FAO pour les questions liées au programme et au budget.</p> <p>Comme prévu dans le Programme de travail et budget (PTB) 2022-2023, la Division des ressources humaines (CSH) s'est attachée à poursuivre le recrutement d'un personnel extrêmement compétent afin d'assurer une planification efficace des effectifs et des remplacements, cet aspect étant lié à la gestion des risques et du savoir, en plus de</p>		

Recommandation issue de l'évaluation	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Description des mesures mises en œuvre ou raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID¹	Effets ou changements résultant des mesures prises
			veiller à un bon alignement sur les besoins stratégiques et programmatiques de l'Organisation.		